

Recommandations relatives aux événements avicoles en période de risque accru d'influenza aviaire

L'influenza aviaire (IA) est une infection virale contagieuse qui peut toucher plusieurs espèces d'oiseaux destinés à l'alimentation, ainsi que les oiseaux de compagnie et les oiseaux sauvages. L'influenza aviaire circule au Canada depuis décembre 2021.

Comment la maladie se propage-t-elle?

Les oiseaux sauvages, en particulier la sauvagine, sont des hôtes naturels du virus de l'IA. Ils peuvent ne pas être touchés par la maladie, mais ils peuvent la transmettre aux oiseaux domestiques. La maladie peut se propager au moyen :

- d'un contact direct avec des oiseaux infectés;
- d'aliments pour animaux, d'eau, d'équipements, de vêtements, de chaussures et de déchets de volaille contaminés.

Le risque d'IA est le plus élevé lorsque les oiseaux sauvages sont en train de migrer. C'est la raison pour laquelle la période de risque le plus faible s'étend de la fin mai au début septembre. Bien que le risque soit toujours présent, et que des précautions doivent être prises, il s'agit de la période recommandée pour l'organisation de événements avicoles.

Si le nombre de cas d'IA dans la région augmente, il est recommandé d'annuler les événements avicoles.

Signes cliniques de la maladie chez les oiseaux

- Décès soudain
- Manque d'énergie, de mouvement ou d'appétit
- Réduction de la production d'œufs ou ponte d'œufs à coquille molle
- Gonflement et dyschromie à la tête, au cou ou près des yeux
- Signes nerveux, tremblements ou manque de coordination
- Toux, halètement ou éternuement
- Diarrhée

Risque pour les humains

Les virus de l'influenza aviaire, comme la souche H5N1 hautement pathogène, peuvent, en de rares occasions, causer la maladie chez les humains. La transmission des oiseaux aux humains s'est produite lorsqu'il y a eu un contact étroit avec des oiseaux infectés ou des environnements fortement contaminés. Les symptômes chez les humains comprennent une rougeur des yeux ou les yeux qui piquent ou qui brûlent ou des symptômes pseudo-grippaux (fièvre, toux, nez qui coule, mal de gorge ou douleurs).

Mesures de contrôle

La meilleure méthode de prévention consiste à prendre des mesures de biosécurité strictes destinées à protéger les oiseaux contre l'IA et d'autres maladies de la volaille courantes.

Sachez que l'IA (en particulier chez la sauvagine) et certaines autres maladies peuvent être présentes chez des oiseaux apparemment en bonne santé qui n'ont pas d'antécédents de la maladie.

Mesures de contrôle relatives aux événements avicoles

1. Les sites ne doivent pas être situés à proximité d'étangs, de milieux humides ou de zones où les oiseaux sauvages, en particulier la sauvagine, se rassemblent.
2. Prévenez l'exposition des sites aux oiseaux sauvages, en particulier la sauvagine.
3. Tous les oiseaux qui participent à un événement avicole doivent être logés à l'intérieur, où il n'y a pas d'accès aux oiseaux sauvages, pendant deux semaines avant leur arrivée sur le site.
4. Ne laissez aucun oiseau qui semble malade entrer sur le site.
5. La volaille domestique, le gibier à plumes et la sauvagine ne doivent pas se mêler ni avoir un contact partagé avec des personnes ou des équipements.
 - À cette fin, il est préférable d'organiser des événements séparés.
 - Par ailleurs, vous pourriez présenter une espèce une journée, puis une autre espèce en nettoyant et en désinfectant le site entre les espèces.
 - Par exemple, la volaille domestique est présentée le premier jour et quitte ensuite les lieux. Le site est nettoyé et désinfecté. Le gibier à plumes arrive le deuxième jour, et quitte ensuite les lieux et le site est désinfecté. Les oiseaux aquatiques arrivent le troisième jour et le site est désinfecté lorsqu'ils quittent le site.
 - Une autre option consisterait à loger des espèces différentes dans des lieux séparés et à ne pas permettre le contact entre les oiseaux ou les personnes qui s'occuperaient des oiseaux. Le public devrait visiter un lieu seulement, ou il devrait circuler du poulailler de la volaille domestique à celui du gibier à plumes ou de la sauvagine sans inversion de la circulation.
6. Les poulaillers sur place doivent appartenir au lieu d'exposition et doivent être nettoyés et désinfectés. Si cela n'est pas possible :
 - Les cages ou les transporteurs provenant de l'extérieur du site doivent être nettoyés et désinfectés avant que les oiseaux n'entrent pour être transportés sur le site.
 - Il est préférable que les cages et les transporteurs de l'extérieur ne restent pas sur place, mais s'il y a lieu, ils doivent arriver propres et désinfectés.
7. Maintenez des normes sanitaires élevées.
 - Ne partagez pas les équipements entre les oiseaux.
 - Contrôlez les rongeurs.
 - Conservez les aliments pour animaux dans des contenants fermés et nettoyez immédiatement les déversements d'aliments.
 - Réduisez au minimum la quantité de débris près des installations.
 - Assurez-vous que l'eau provient d'une source d'eau potable.
 - Assurez-vous que les litières n'ont pas été contaminées par des oiseaux sauvages ou d'autres animaux.
 - Demandez aux exposants d'arriver avec des vêtements et des chaussures propres et de ne pas stationner leurs véhicules à proximité du bâtiment d'exposition à moins qu'ils n'aient été lavés pour être exempts de débris agricoles avant leur arrivée.
8. Vous devez observer tous les oiseaux deux fois par jour pour déceler les signes de maladie.
 - Communiquez avec un vétérinaire si des signes de maladie sont observés.
 - Restreignez immédiatement l'accès au site avicole au personnel essentiel limité qui respecte des normes de biosécurité renforcées en cas de suspicion de maladie. Assurez-vous que des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés se trouvent sur place en cas d'une telle éventualité. Par exemple, il peut s'agir de combinaisons et de couvre-bottes jetables, de masques et de dispositifs de protection oculaire.

Le risque public suppose à la fois que le public expose les oiseaux à la maladie et inversement. Dans un lieu public, ce risque ne peut pas être éliminé. Les mesures suivantes sont recommandées :

1. Freinez le contact du public avec les oiseaux.
2. Installez des affiches informant le public du risque d'influenza aviaire.
 - Assurez-vous que l'accès aux zones où se trouvent les oiseaux est contrôlé afin que le public soit conscient du risque. Vous pouvez utiliser du ruban adhésif orange vif sur le plancher et les murs pour illustrer les limites.
 - N'entrez pas sur les lieux si :
 - vous portez des chaussures ou des vêtements qui ont été exposés à d'autres oiseaux.
 - vous portez des chaussures qui ne sont pas propres.
 - vous ne vous sentez pas bien.
3. Bains de pieds
 - Des bains de pieds peuvent être utilisés pour désinfecter les chaussures, mais ils présentent des **limites**.
 - Ils créent une prise de conscience du risque, mais aussi un faux sentiment de sécurité.
 - Ils sont efficaces uniquement s'ils sont exempts de matières organiques, s'ils sont propres et s'ils contiennent un désinfectant approuvé. Ils doivent être entretenus et changés fréquemment.
 - Les gens évitent généralement de mettre les pieds dans des bains de pieds ou passent simplement sans s'arrêter pour nettoyer leurs chaussures.
 - Envisagez de mettre à la disposition des gens une brosse, de l'eau et du détergent destinés à un nettoyage supplémentaire pour les personnes qui ont des matières organiques sur leurs chaussures.
 - Si ce matériel est utilisé, il doit être situé à l'entrée et à la sortie de l'installation.
 - Des couvre-bottes jetables constituent une solution de rechange appropriée.
4. Hygiène des mains
 - Le lavage des mains ou des mesures d'hygiène des mains sont recommandés avant d'entrer sur le site et en le quittant.

Mesures de contrôle des oiseaux de retour d'événements avicoles

Les propriétaires de volailles doivent prendre les précautions suivantes :

1. Mettre en quarantaine les oiseaux nouveaux ou de retour d'un événement.

- Cela aide à prévenir de nombreuses maladies. **Veillez noter que les oiseaux atteints de l'IA peuvent ne pas présenter de signes cliniques.**
- Mettez en quarantaine les oiseaux nouveaux ou de retour d'un événement pendant au moins deux semaines avant de les intégrer à votre troupeau.
- Mettez les oiseaux en quarantaine dans un bâtiment séparé afin d'éviter tout contact direct d'oiseau à oiseau.
- Observez les oiseaux afin de déceler tout comportement anormal. Familiarisez-vous avec les comportements normaux.
- Traitez et gérez (aliments, eau, nettoyage) les oiseaux mis en quarantaine en dernier lieu en utilisant des vêtements et des équipements distincts (une circulation appropriée est essentielle).
- Maintenez des normes sanitaires élevées.

2. Suivez un plan de biosécurité afin d'empêcher les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les volailles, ainsi qu'avec leur nourriture et leur eau.

- Maintenez un contrôle strict de l'accès aux poulaillers, en limitant l'accès aux personnes qui doivent s'y trouver.
- Exigez que toutes les personnes qui entrent sur le site où se trouvent les volailles désinfectent leurs chaussures, se lavent les mains et portent des vêtements propres. Vous pouvez également exiger le port d'un masque et d'un filet à cheveux.
- Assurez-vous que les équipements sont nettoyés et désinfectés avant de les apporter dans les poulaillers.
- Évitez d'installer des mangeoires à oiseaux et des étangs de canards à proximité des poulaillers parce qu'ils attirent les oiseaux sauvages.

Signalez les cas suspects à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Au Canada, l'influenza aviaire hautement pathogène et l'influenza aviaire faiblement pathogène à sous-types H5 et H7 sont des maladies à déclaration obligatoire pour les oiseaux domestiques en vertu de la *Loi sur la santé des animaux*. Tous les cas suspectés doivent être signalés à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) par l'intermédiaire du bureau de la santé animale de l'ACIA le plus proche.

Ligne d'assistance du Nouveau-Brunswick 1-800-442-2342

Ligne d'assistance de l'Atlantique 1-506-381-7683

Annexe

Nettoyage et désinfection :

Première étape : Nettoyage à sec

- Toutes les matières organiques doivent être éliminées physiquement de tous les équipements et les surfaces, y compris les murs, les planchers, les cages et les parties de cages et de transporteurs, dont les espaces communs.
- Il s'agit de l'étape la plus cruciale, car elle élimine les particules les plus infectieuses et permet aux désinfectants d'agir.

Deuxième étape : Nettoyage à l'eau

- Frottez les zones entières avec du détergent et de l'eau, et rincez bien.
- Cette étape élimine toute matière organique toujours présente ainsi que les biofilms.

Troisième étape : Séchage

- Laissez sécher complètement les surfaces. Une chaleur supplémentaire peut aider.
- Le séchage aide à inactiver les agents pathogènes.

Quatrième étape : Désinfection

- Pulvérisez abondamment un désinfectant virucide, bactéricide et fongicide.
- Vous pouvez intégrer un rayonnement ultraviolet pour apporter une assurance supplémentaire en ce qui concerne le désinfectant.

Cinquième étape : Séchage après désinfection

- Laissez sécher complètement les surfaces.

Renseignements relatifs aux désinfectants :

Voici des exemples de désinfectants efficaces contre les virus de l'influenza aviaire :

1. Eau de Javel concentrée (hypochlorite de sodium)
 - La concentration d'hypochlorite de sodium domestique est généralement de 5 à 6 %. On doit utiliser une dilution d'une part d'eau de Javel et de quatre parts d'eau (1/5 de la solution).
2. VIRKON^{MC}, suivez les instructions de l'étiquette du produit. Efficace à une concentration de 1 % sur les surfaces et dans les bains de pieds.
3. PREvail^{MC} (peroxyde d'hydrogène accéléré) fabriqué par Virox. Suivez les instructions de l'étiquette du désinfectant. Envisagez d'utiliser une dilution de 1/16 et un temps de contact de 10 à 20 minutes par temps froid.
4. NEUTRAQUAT 256 (composé d'ammonium quaternaire) fabriqué par Amano Pioneer Eclipse Corporation. Suivez les instructions de l'étiquette du produit.
5. Quat-3 (composé d'ammonium quaternaire) fabriqué par Wood Wyant. Suivez les instructions de l'étiquette du produit.
6. VERT2GO SABER concentré (peroxyde d'hydrogène) fabriqué par Wood Wyant. Suivez les instructions de l'étiquette du produit.
7. Désinfectant/assainisseur SANIDATE 5.0 (peroxyde d'hydrogène et acide peracétique) fabriqué par Biosafe Systems Llc. Suivez les instructions de l'étiquette du produit.
8. Vesphene® IIIse Phenolic Disinfectant (phénol) fabriqué par Steris Corporation. Suivez les instructions de l'étiquette du produit.